

Nouvelles d'Iran

No 27- juin 2004

No 27 – juin 2004

© MINEFI – DREE/TRÉSOR

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Economie

La situation économique et financière de l'Iran

Olivier.GAUVINOlivier.gauvin@dree.org

La croissance de l'économie iranienne atteindrait pour l'année 2003/2004 (de mars à mars) 6,7%, après 7,4% en 2002/2003. La croissance est particulièrement forte dans le secteur industriel (11%) et dans celui des hydrocarbures (8,4%, contre 5,1% l'année précédente), tandis qu'elle est relativement faible dans les services (4,8%), et chute fortement dans le secteur agricole, qui représente 20% du PIB iranien (5,3%, après 11% en 2002/2003). In fine, la croissance hors secteur pétrolier a décliné, passant de 7,8 à 6,5%.

L'économie iranienne reste pénalisée par un chômage élevé (supérieur à 15% selon les chiffres officiels), et une inflation à deux chiffres (plus de 15% selon la Banque Centrale). Les perspectives de croissance sont stables selon la Banque Centrale (entre 6 et 7% pour les deux années à venir), mais le retour rapide à une inflation contenue est peu probable (14% sont annoncés pour l'année 2004/2005). En matière de finances publiques, le budget du gouvernement central iranien a enregistré un excédent compris entre 1 et 1,8% du PIB grâce au tirage sur l'Oil Stabilization Fund (OSF), alimenté par les excédents de réserves pétrolières. La dette extérieure de la République Islamique d'Iran reste maîtrisée, puisqu'elle n'est que de 10,7Mds USD, soit 8,3% du PIB. La balance des comptes courants a enregistré un excédent de 630 MUSD (0,5% du PIB) tandis que la balance des paiements a enregistré un excédent de 2,6 MUSD en 2003/2004. Globalement, l'économie iranienne, fortement étatisée, reste très dépendante du secteur pétrolier qui représente 80% des exportations et 50% des recettes budgétaires. Toutefois, certaines réformes ont d'ores et déjà été réalisées : adaptation du système douanier en un système tarifaire conforme aux règles de l'OMC, réforme de l'impôt sur les sociétés dont le barème a été revu à la baisse, loi sur les IDE adoptée en 2002. Le ministère de l'économie et des finances a créé récemment une structure spécifique destinée à accroître les revenus de l'Etat iranien, notamment par une optimisation du système fiscal et la création de la TVA. Le développement des marchés de capitaux et de nouvelles privatisations sont également au cœur de ses réflexions. Enfin, le secteur bancaire connaît un début timide d'ouverture au secteur privé (4 banques privées, de taille modeste, exercent désormais). Toutefois, tous ces projets doivent être entérinés par le nouveau Parlement à majorité conservatrice, qui a tenu sa première session le 27 mai.

Relations bilatérales

Les échanges commerciaux entre la France et l'Iran en 2003

Olivier.GAUVINOlivier.gauvin@dree.org

La reprise des exportations françaises, amorcée depuis trois ans, s'est confirmée en 2003. L'Iran est aujourd'hui le 11^{ème} excédent du commerce extérieur français, au même niveau que la Pologne ou le Liban.

Avec 6% de part de marché, la France figure au 3^{ème} rang des fournisseurs de l'Iran, après l'Allemagne (17%) et les Emirats Arabes Unis (10%), à égalité avec l'Italie. La croissance des exportations françaises est soutenue par les biens industriels (99% de nos ventes en Iran), qui connaissent une forte hausse (+34,6% en 2003, après +30% en 2002 et +71% en 2001). Parmi ceux-ci, les équipements pour l'industrie automobile occupent une place majeure (47% des exportations), essentiellement du fait des exportations de Peugeot, Citroën, Renault Trucks, et d'équipementiers comme Valeo et Michelin. Les biens

d'équipements professionnels (secteurs de l'électricité, des transports ferroviaires, de la pétrochimie) représentent quant à eux 26,4% des exportations, tandis que les biens intermédiaires atteignent 24% de celles-ci (métaux et produits métalliques, chimie, caoutchouc, plastiques) et connaissent une progression exceptionnelle (+53% en 2003).

Les importations françaises, limitées au pétrole brut (94%), ont fortement augmenté en 2003, en raison du cours élevé du pétrole.

Viande

Patrick SCHILLE

patrick.schille@dree.org

La filière des produits carnés

Pour l'année passée la production de viande rouge s'élève à 750.000 tonnes, auxquelles s'ajoutent une quantité comparable de viande de poulet. Les abattoirs iraniens sont encore massivement de type traditionnel (les deux-tiers). La production annuelle de produits carnés s'élève à 160.000 tonnes de saucisses et mortadelle ainsi qu'à 350.000 tonnes de viande en boîte. Le pays compte actuellement 164 unités de production. Plus d'une centaine sont en construction, ce qui témoigne du dynamisme de ce secteur. Il faut noter l'importance croissante du hamburger parmi les produits transformés à base de viande. Le secteur des produits carnés, emploi, toutes activités confondues, une main-d'œuvre de 200 000 personnes.

BTP

David FERNANDEZ

David.fernandez@dree.org

Construction de 15 nouveaux barrages

Le Vice-Ministre de l'Énergie en charge de l'eau, Mr Reza Ardakanian, a annoncé la mise en service de 15 barrages supplémentaires d'ici la fin mars 2005. Ces nouvelles réalisations permettront un stockage de 1,5 million de mètre cube d'eau. Il a également ajouté que 20 nouveaux projets de barrages seront lancés dès cette année, ce qui portera le nombre de barrages réalisés ou en cours de réalisation à 50 durant les deux mandats (huit ans) du Président Khatami. Le second mandat prendra fin en mars 2005 et le nombre de barrages en activité sera à cette date de 85 unités alors qu'il n'était que de 13 en 1979. La capacité des centrales hydroélectriques est passée de 2 000 Mégawatts en 1996 à 4 500 Mégawatts aujourd'hui. Le quatrième plan quinquennal (mars 2005 – 2010) donne la priorité au secteur de l'eau qui reste dans la région un enjeu économique important.

BTP

David FERNANDEZ

David.fernandez@dree.org

Crise autour du prix du ciment

En 1382 (mars 2003- mars 2004), le prix de la tonne de ciment était fixé par le gouvernement à 330 000 Rials, environ 33 euros. Ce prix a été établi après de longues négociations entre le Ministère de l'Industrie et des Mines et le Ministère du Commerce. Les producteurs iraniens de ciment ne fournissent pas assez pour subvenir aux besoins du pays. Le taux de croissance de la construction (10% en 1382) a nécessité l'importation de 1,5 million de tonnes. Suite à l'interdiction d'importation frappant certaines usines, le prix de la tonne a enregistré une augmentation de 9,1% en quelques jours. Aujourd'hui celui-ci atteint 360 000 Rials, soit environ de 36 euros.

La production de ciment pour l'année 1383 (mars 2004 – mars 2005) devrait atteindre 32 millions de tonnes, soit une production en hausse de 10%.

Pour faire face à la pénurie, le Ministre de l'Industrie et des Mines encourage la création de nouvelles cimenteries et la rénovation des anciennes unités. Pour dynamiser le secteur, le gouvernement envisage également de privatiser un grand nombre d'entreprises, dans un secteur exploité et géré par l'État à 85%.

Dans la constitution du cinquième plan quinquennal (mars 2005 – mars 2010) la croissance du secteur a été fixée à 11% par an.

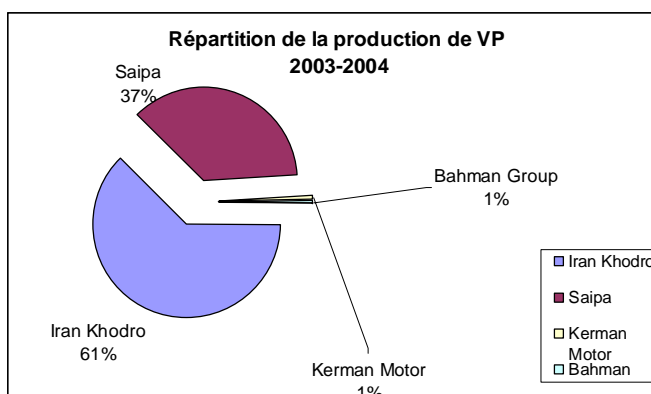
Automobile

Production automobile

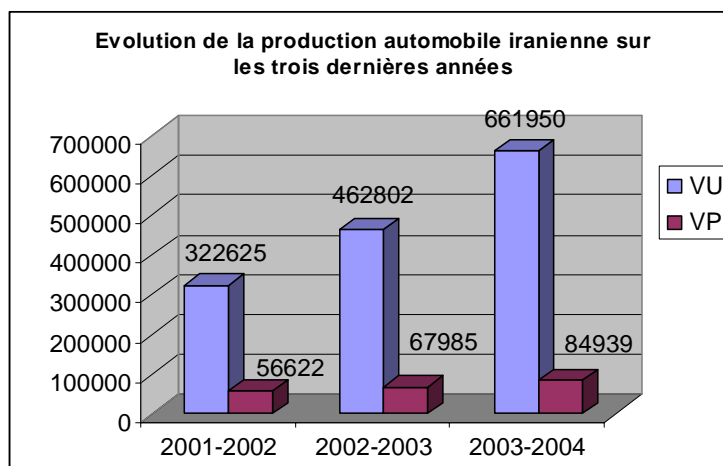
Pierre STEFANI

Pierre-francois.stefani@dree.org

Les dernières statistiques relatives à la production automobile **pour l'année iranienne 1382 (21 mars 2003 – 20 mars 2004)** laissent apparaître les faits suivants : confirmation de la stagnation de la production de PAYKAN (145 000 unités produites), essor des modèles PRIDE (211 000 véhicules), très forte augmentation de l'assemblage de véhicules Peugeot et dérivés (modèles 405, 206, Pars, Samand qui totalisent 262 596 voitures). Comme l'indique le graphique n°1, Iran Khodro reste le premier constructeur de VP (Véhicules Particuliers) du pays.



La croissance de la production automobile (VP et VU) reste impressionnante sur les trois dernières années (+40% à chaque nouvel exercice) comme le montre le graphique n°2.



Production record, modalités d'ouverture du marché et nouveaux partenariats reflètent fidèlement les tendances qui ont fait évoluer l'industrie automobile iranienne, tout au long de l'année 1382 (mars 2003- mars 2004).

Textile

Le marché de l'habillement

Caroline FELIZIA

Caroline.Felizia@dree.org

L'Iran compte 5 500 producteurs de produits textile et d'habillement, dont la majorité sont des entreprises privées. Ce secteur est handicapé par le manque d'investissement et l'absence d'aide du gouvernement. La baisse des taxes d'importation, ramenées à 50%, a dopé les importations qui se sont élevées à 750 000 USD pour l'année 2002/2003. Ces chiffres ne tiennent pas compte des importations en fraude qui proviennent généralement de Dubaï et des zones

franches. On trouve sur le marché des produits de grandes marques (Versace, Givenchy, Kenzo, Zara, Mango, 1.2.3 etc...) dont la provenance est difficile à déterminer. Il existe également quelques magasins officiels comme Bossini, Benetton, Camel, Tom Tailor, Naf Naf (dont l'inauguration date du 27 mai 2004).

Les exportations d'article d'habillement se sont élevées à 186.4 MUSD en 2003/2003. Environ 60% des exportations concernent des articles pour femmes (vêtements et sous vêtements), dont 17% de voiles et foulards à destination de l'Arabie Saoudite, l'Irak, le Koweït et les Emirats Arabes Unis. En dehors des pays du Golfe, les principaux destinataires sont les pays d'Asie centrale.

Agroalimentaire

Patrick SCHILLE

patrick.schille@dree.org

Production locale d'équipements

Il n'existe pas de statistiques disponibles sur la production locale d'équipements agroalimentaires, cependant les professionnels du secteur estiment que les fabricants locaux détiennent entre 60 et 70% du marché grâce à leurs prix. On compte une cinquantaine de producteurs, dont la majeure partie appartient maintenant au secteur privé. Les principaux sont : DAMA GOSTAR SAZAN NOVIEN (chambres froides, refroidisseurs industriels, fabrique de glace), FARAYAND PAJOUH PARS (lignes de production agroalimentaire, évaporateurs, malaxeurs), FARAYAND PAJOUHAN CO (échangeurs de chaleur, pasteurisation, filtres), JAHAD TAHHIGHAT GROUP (lignes de production agroalimentaire en particulier pour le lait en poudre, le sucre, la transformation de la viande), TAHAVOL SANAT CORPORATION (machines d'embouteillage), NOZAZ SANAT CORPORATION (machines pour la transformation de la viande), MONTAZAN INDUSTRIAL COMPANY (matériel de récolte des noix, pistaches, trieuses, décortiqueuses, séchoirs).

Droit des marques

Olivier GAUVIN

Olivier.gauvin@dree.org

Convention de Madrid

La république islamique d'Iran a signé la convention de Madrid (de 1891) relative à l'enregistrement international des marques ainsi que son protocole (de 1989) le 19 août 2003. La ratification par le gouvernement iranien est intervenue le 8 février dernier. Cette convention, qui régit les différents aspects liés au droit international des marques et à leur protection marque un pas important de l'Iran vers une plus grande sécurité juridique dans un cadre internationalement reconnu.

L'Iran avait déjà montré une certaine volonté de coopération aux mécanismes de protection internationale des droits de propriété en adhérant en 2001 à l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de TEHERAN (adresser les demandes à teheran@dree.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Éditeur :

Mission Économique
Adresse : B.P. 11365/4473
TEHERAN
IRAN

Directeur de la publication :

Revue par : Michel LALLEMAND
Date de parution : 6 juin 2004
ISSN : En cours d'inscription
Abonnement :
En ligne <http://www.diffusion.dree.org/>
Email abonnement : ramin.emadi@dree.org